

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1061

Artikel: Le budget, bataille doctrinaire
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un circuit très fermé

(jd) En Suisse la récupération du papier marche bien. Déjà près de la moitié du papier neuf est fabriquée à partir de produits récupérés, avec la conséquence que le marché du vieux papier est saturé et que les prix offerts par les fabricants baissent. Alors, plutôt que d'exporter nos surplus, il s'agit de promouvoir sur place la consommation de papier recyclé et d'éviter ainsi des transports superflus.

La localité zurichoise de Dietlikon a tenté une expérience-pilote dans ce sens. En une semaine, sept tonnes de vieux papiers récupérés sur le territoire communal ont été transformées en cinq tonnes de papier hygiénique par la fabrique de Horgen et offerts à la vente dans les commerces locaux. Une campagne d'information a contribué à sensibiliser la population aux avantages d'un cycle court de recyclage et à la nécessité d'assumer la responsabilité de ses propres déchets. Énergétiquement l'opération est concluante puisque l'on restreint ainsi le transport et que le papier hygiénique produit, de couleur grise — faut-il vraiment que la couleur de ce produit soit en harmonie avec celle des salles de bain ? — exige 200 fois moins d'eau et la moitié moins d'énergie que du papier recyclé blanchi ou coloré. Si ce procédé était généralisé à toute la Suisse, l'économie d'énergie équivaldrait à la consommation des ménages d'une ville de l'importance de Winterthour. ■

Vaudoiserie

(ag) La nomination par le Conseil d'Etat vaudois d'un préfet dans le district d'Echallens a fait, malgré la banalité de l'événement, des titres dans la presse. Raisons de cet intérêt et de ce grossissement: le titulaire est catholique, d'origine valaisanne.

Remarquable illustration des archaïsmes politiques vaudois. Les catholiques vaudois représentent presque le 40% de la population, ils sont environ 200 000. Si le district d'Echallens compte pour des raisons historiques, bailliage commun Berne-Fribourg, quelques paroisses à forte dominance catholique, qui jouissent constitutionnellement d'un statut particulier, ce district en pour-

centage confessionnel catholique vient loin derrière Lausanne ou Vevey, où les catholiques se recensent non pas par milliers, mais par dizaines de milliers (80 000 à Lausanne).

Où donc l'événement dans cette Suisse où la majorité du Conseil fédéral appartient à la confession catholique ?

Quant à l'origine valaisanne, c'est la théorie des trois cercles appliquée à la vaudoise: le Valais apparemment est dans le deuxième cercle.

En revanche, M. Delasoie, préfet désigné, est radical. Il y a des limites à l'exotisme. ■

Le budget, bataille doctrinaire

(ag) Sous l'exercice banal et répétitif de la recherche d'un équilibre budgétaire, un enjeu très politique. Et c'est la droite classique qui va donner de la voix et diriger les opérations.

Elle juge avec hauteur les exercices des commissions des finances: celle du National exige des abattements pour 1210 millions, celle des Etats se contentant de 478 millions. Le Conseil fédéral propose 500 millions. Ce sont des escarmouches, dit-elle.

Premier point de la doctrine, aucune augmentation de recettes. Justification: le 2 juin, en écartant le régime financier le peuple aurait signifié son refus de tout prélèvement fiscal supplémentaire. C'est ce qu'on peut lire dans la NZZ qui avait fait, pourtant, campagne pour le régime financier qui fut d'ailleurs accepté dans le canton de Zurich.

Le pourcentage des prélèvements fiscaux par rapport au produit intérieur, qui, en Suisse, avec 32% est très favorable en comparaison internationale, ne doit en aucun cas être augmenté. Tel est le dogme.

Mais alors comment rétablir l'équilibre ?

La liste des moyens proposés mérite le tableau d'affichage:

- une réduction linéaire de toutes les subventions;
- un renoncement aux indexations non seulement pour les salaires, mais aussi pour l'AVS;
- une majorité qualifiée pour adopter le budget si sa croissance dépasse celle du produit national;
- une privatisation partielle des grandes régies.

Beau programme ! Il méconnaît, il faut

tout de même le prendre au sérieux, trois réalités.

L'Europe tout d'abord. L'intégration signifiera une participation toujours plus poussée aux fonds de solidarité européens. La Suisse est pays riche. La cotisation exigée sera en rapport avec ses revenus: lourde. Elle ne saurait être imputée à d'autres dépenses, intérieures ou extérieures (aide au tiers-monde).

La Suisse entretient des secteurs de luxe. Les transports publics sont maintenus performants, malgré une motorisation accrue. Cela a un prix, tel Rail 2000. L'agriculture qui travaille sur un sol qui est le plus cher du monde, exceptionnellement endetté, est portée à bout de bras. Certes des adaptations, des reconversions sont envisageables, mais elles seront coûteuses et feront appel à la solidarité.

Enfin la démographie. Le vieillissement de la population génère des dépenses qui sont supérieures à la croissance économique. Elles devront être financées en conséquence par des prélèvements accrus.

Refuser de voir ces réalités par parti-pris doctrinaire, c'est préparer une impasse politique. ■

La Suisse aussi...

(cd) A l'occasion du sommet francophone de Paris des 19/20/21 novembre, les sections francophones d'Amnesty international publient un nouveau rapport décrivant les violations des droits de la personne subies par celles et ceux qui exercent leur droit à la liberté d'expression et d'opinion.

Le rapport se divise en deux parties. La première est consacrée à la liberté d'expression et se subdivise en trois volets: les restrictions imposées aux militants politiques et aux opposants (Haïti, le Laos, le Maroc...); celles imposées aux journalistes (le Cameroun, Madagascar, la Tunisie...); les restrictions qui reposent sur des bases ethniques (le Mali, la Mauritanie, le Viêt-nam...).

La deuxième partie du rapport est consacrée à la liberté de pensée, d'opinion et de religion; il y est essentiellement question de l'objection de conscience, et c'est bien sûr là qu'on retrouve la Suisse, en compagnie de la France, de la Belgique et de la Côte d'Ivoire. ■

Les Violations de la liberté d'expression et de la liberté de pensée, d'opinion et de religion dans les pays francophones, Amnesty International, Paris, novembre 1991.